

# Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Décembre 2024



## Non aux 3 jours de carence : grève le jeudi 5 décembre

Le ministre de la Fonction publique a annoncé vouloir imposer 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie des agents publics de l'État ainsi qu'une diminution de 10 % de l'indemnisation de ces mêmes arrêts.

Ce sont des mesures qui consistent à faire croire que les enseignant·es s'arrêteraient par confort alors que les études montrent l'inverse !

Ce sont des mesures injustes qui toucheraient les plus précaires et qui aggraveraient encore davantage la détérioration des conditions de travail des enseignant·es. Retrouvez notre tract [ICI](#)

Pour refuser ces mesures, mobilisons-nous le 5 décembre ! Faisons grève et manifestons :

- à Paris de Bercy à Place d'Italie à 14 heures ;
- à Chartres, place des Halles à 14 heures ;
- à Orléans, place Ste Croix à 10h30 ;
- à Bourges, place Séraucourt à 10 heures.

## Forfait mobilités durables

Pour bénéficier du forfait mobilités durables, les agent·es publics de l'État doivent déposer leur demande sur la plate-forme Colibris entre le 1<sup>er</sup> et 31 décembre 2024. Le montant alloué dépend du nombre de jours d'utilisation entre le domicile et le lieu de travail d'une bicyclette, trottinette, engin à assistance électrique, co-voiturage... Ce forfait peut être aussi cumulé avec le remboursement du titre de transport en commun sous certaines conditions. Voir la circulaire [ICI](#)

## Obligation d'une prime de partage de la valeur dans les petites entreprises

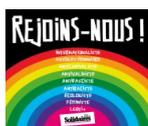
Dès le 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 50 salarié·es doivent instaurer une prime de partage de la valeur (PPV), si elles sont constituées sous forme de société ; elles ne doivent pas encore avoir mis en place d'accord d'intéressement, d'accord de participation ou de prime de partage de la valeur (PPV) ; enfin, elles doivent avoir réalisé pendant trois exercices consécutifs un bénéfice net fiscal d'au moins 1% du chiffre d'affaires. [Pour plus d'informations.](#)

## Pour une information fiable toute l'année

Contactez-nous :

01 83 94 67 85 ou 06 43 49 96 40

[sundep.paris@gmail.com](mailto:sundep.paris@gmail.com)



ou adhérez

en téléchargeant

votre [bulletin d'adhésion](#)



**LE SUNDEP SOLIDAIRES PARIS VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

SUNDEP-Solidaires Paris – Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

**Permanence tous les vendredis à partir de 14 heures**

site web national : <https://www.sundep.org> - site académique : <https://www.sundep.paris.org>

siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS